

# Publications des tribunaux

---

## Citations

Le président du tribunal militaire de division 2,

A vous:

*Lacombe Patrick*, fils de Ginette Lacombe, né le 6 juin 1948; à Fürth (Bavière) RFA, originaire de Begnins, ferrailleur, actuellement sans domicile connu; can à bttr DCA III/2;

vous êtes cité à comparaître à l'audience du tribunal militaire de division 2, siégeant le jeudi 31 octobre 1985, à 8 h. 30, à Neuchâtel, Le Château, Salle des Etats, sous l'inculpation d'insoumission intentionnelle, subsidiairement d'insoumission par négligence, et d'inobservation de prescriptions de service.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

24 septembre 1985

Tribunal militaire de division 2:

Le président, colonel Edward J. Logoz

Le président du tribunal militaire de division 10A,

A vous:

*Desponds Jean-Pierre*, fils de Pierre et d'Agnès, née Krauer, né le 26 août 1936, à Lausanne, originaire de Lussery, instituteur, précédemment domicilié à 1227 Carouge, boulevard des Promenades 22, actuellement sans domicile connu; sdt san à cp EM hôp 53;

vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 10A, siégeant le jeudi 7 novembre 1985, à 8 h. 15, à Martigny, Grande salle de l'Hôtel-de-Ville, sous l'inculpation d'insoumission intentionnelle et d'inobservation de prescriptions de service.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

25 septembre 1985

Tribunal militaire de division 10A:

Le président, major André Viscolo

## Citations

Le président du tribunal militaire de division 1,

A vous:

*Bundi Willy*, fils d'Hermann et de Jacqueline, née Vuagniaux, né le 29 mai 1956, à Lausanne, originaire de Somvix, courtier, actuellement sans domicile connu; recr fus;

vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 1, siégeant le mardi 19 novembre 1985, à 8 h. 30, à Pully, Le Prieuré, Salle des Vignerons, 1<sup>er</sup> étage, pour la révocation de sursis.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

24 septembre 1985

Tribunal militaire de division 1:  
Le président, lt-colonel Roland Châtelain

Le président du tribunal militaire de division 1,

A vous:

*Roch Etienne*, fils de Lucien et de Ruth, née Linder, né le 19 novembre 1960, à Moudon, originaire de Château-d'Oex, employé, actuellement sans domicile connu; pont nav à cp EM G 21;

vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 1, siégeant le jeudi 24 octobre 1985, à 8 h. 30, à Cossonay, Salle du tribunal de district, 2<sup>e</sup> étage, place du Temple, sous l'inculpation d'insoumission intentionnelle, d'inobservation de prescriptions de service.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

27 septembre 1985

Tribunal militaire de division 1:  
Le président, lt-colonel Francis Michon

30213

Le président du tribunal militaire de division 10A,

A vous:

*Gremion Stéphane*, fils de Michel et de Patricia, née Mottaz, né le 7 juillet 1965, à Lausanne, originaire de Syens, vendeur, précédemment domicilié à Lausanne, actuellement sans domicile connu; recr non incorporée;

vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 10A, siégeant le jeudi 28 novembre 1985, à 10 heures, à Cully, Salle du tribunal de district, rue Davel 9, sous l'inculpation de désertion. Au cours de cette audience, le tribunal se prononcera sur la révocation éventuelle du sursis accordé le 30 mars 1984 par le tribunal de police de Lausanne.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

27 septembre 1985

Tribunal militaire de division 10A:

Le président, Lt-colonel Patrick Foetisch

Le président du tribunal militaire de division 1,

A vous:

*Mounir Maurice*, fils de Maurice et de Georgette, née Morier, né le 14 décembre 1956, à Nyon, originaire de Mollens VS, menuisier et chauffeur; sap à cp sap I/21;

*Scaldino Giuseppe*, fils d'Agrippino et de Rafaela, né le 22 octobre 1962, à Genève, d'où originaire, serrurier; recr trsp;

*Salvi Florian*, fils d'Eric et d'Edith, née Buchler, né le 11 juillet 1964, à Montreux, originaire de Gsteigwiler, aide-mécanicien; recr inf mot;

*Schär Daniele*, fils de Félix et de Clémentine, née Prandini, né le 3 novembre 1960, à Frauenfeld, originaire de Lotzwil, sans profession; inapte;

tous quatre actuellement sans domicile connu;

vous êtes cités à comparaître devant le tribunal militaire de division 1, siégeant le jeudi 17 octobre 1985, à 8 h. 30, à Lancy, Mairie, Salle du Conseil municipal, route du Grand-Lancy 41, sous l'inculpation pour Mounir d'insoumission intentionnelle, pour Scaldino d'insoumission intentionnelle, pour Salvi de refus de servir, et pour Schär de révocation de sursis.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugés par défaut.

30 septembre 1985

Tribunal militaire de division 1:

Le président, colonel Jean-Mario Torello

## Citations

Le président du tribunal militaire de division 2,

A vous:

*Aeschlimann Jean-Gil*, fils d'Ernest-Jean-Blaise et de Claudine, née Compondu, né le 17 février 1956, à Neuchâtel, originaire de Neuchâtel et de Langnau im Emmental, horticulteur; fus à cp fus III/19;

*Moreillon Joël*, fils de Jean-Louis et de Paulette, née Bossel, né le 13 juin 1964, à Genève, originaire de Lancy, manutentionnaire, précédemment domicilié à 1205 Genève, Foyer-Saint-Boniface, avenue du Mail 14; recr mag non incorporée;

*Rais Jean-Marie*, fils de Jérôme et d'Agathe, née Cuttat, né le 5 octobre 1952, à Delémont, originaire de Courroux, horloger, précédemment domicilié à 2764 Courrendlin, rue du 23-juin 73; can lm à cp ld fus IV/223;

tous trois actuellement sans domicile connu;

vous êtes cités à comparaître à l'audience du tribunal militaire de division 2, siégeant le vendredi 18 octobre 1985, à 8 h. 30, à Neuchâtel, Le Château, Salle des Etats, sous l'inculpation pour Aeschlimann d'insoumission intentionnelle, d'inobservation de prescriptions de service, et sous réserve d'acceptation de sa demande de relief, pour Moreillon d'absence injustifiée, éventuellement de désertion, d'abus et de dilapidation de matériel, d'inobservation de prescriptions de service, et pour Rais de refus de servir.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugés par défaut.

30 septembre 1985

Tribunal militaire de division 2:

Le président, major Daniel Blaser

30213

## Publications des tribunaux

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1985
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	39
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	08.10.1985
Date	
Data	
Seite	1287-1290
Page	
Pagina	
Ref. No	10 104 510

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.